



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil des maires de la MRC aura lieu le **MERCREDI, 8 DÉCEMBRE 2021 À 19 H** et remplacera la séance prévue le 15 décembre 2021, la séance se tiendra en présentiel. Afin de respecter les consignes sanitaires, le nombre de places est limité à 16 citoyens. Les personnes désirant être présentes doivent s'inscrire au préalable avant 16 h 30 le 8 décembre 2021, en écrivant à dg@mrchsl.com. Compte tenu du public restreint, toute personne souhaitant soumettre une question doit le faire au plus tard le 8 décembre 2021, à la même adresse courriel dans les mêmes délais.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 29 octobre 2021.

Pierre Caza
Directeur général et secrétaire-trésorier